

Rapport du directeur exécutif



Mérida 2016



8 et 9 septembre

Council Session
Sesión de Consejo
Session du Conseil

XXXIII





Message du directeur exécutif

Je suis heureux de présenter ce rapport sur les activités et réalisations du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale pour la période de juillet 2015 à août 2016. Le rapport reflète l'immense dévouement du personnel du Secrétariat, qui contribue à la promotion des priorités du Canada, du Mexique et des États-Unis en matière d'environnement et à une plus grande participation de la société civile aux travaux de la CCE.

Le Secrétariat, qui est un des trois organes constitutifs de la CCE, a été créé en 1994 et a pour mandat de fournir un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil de même qu'aux comités et groupes de travail de la CCE. Le Secrétariat possède en outre l'expérience, la pertinence et les capacités nécessaires pour soutenir les travaux concertés des trois pays sur les questions environnementales émergentes, comme les changements climatiques et les objectifs de développement durable.

À titre de directeur exécutif, j'ai pour tâche de renforcer les aspects clés du rôle essentiel du Secrétariat. Pour ce faire, je vais me concentrer sur les priorités suivantes durant mon mandat :

- Aligner le travail du Secrétariat sur les priorités et les objectifs stratégiques de la CCE;
- Veiller à ce qu'on produise davantage de résultats en lien avec les priorités stratégiques du Conseil grâce à une utilisation efficace des ressources du Secrétariat;
- Implanter un système pratique de mesure du rendement et de présentation de rapports au Conseil;
- Participer à l'élaboration d'un plan opérationnel efficace, rentable et axé sur les résultats pour la prochaine période biennale;
- Offrir le soutien du Secrétariat au CCPM pour garantir une contribution efficace de notre groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles;
- Pour favoriser le succès du PNAACE, évaluer les possibilités d'aligner plus directement les projets citoyens sur les plans stratégiques et opérationnels de la CCE et les initiatives nationales et trilatérales des Parties dans le domaine de l'environnement;
- Mieux faire connaître la CCE grâce à une stratégie de communication et de sensibilisation qui sera déployée au cours de la période 2016–2020.

Je suis convaincu que le personnel du Secrétariat s'attaquera à ces priorités avec enthousiasme et détermination, dans l'esprit de la coopération trilatérale qui est au cœur des travaux de l'institution depuis sa création.



César Rafael Chávez
Directeur exécutif



Nous avons intégré les points de vue des populations locales et autochtones aux projets qui créeront des liens entre les collectivités pour faciliter le partage des connaissances et de l'expérience dans le domaine de la conservation des espèces et des écosystèmes. Progrès réalisés à ce jour :

- Identification des principaux sites utilisés par les oiseaux de rivage migrateurs et participation des collectivités locales à la définition de plans d'action de conservation de ces sites et à des activités de surveillance concertées et coordonnées.
- Ébauche d'un recueil d'information sur la conservation du papillon monarque à l'intention des propriétaires fonciers, et élaboration d'une stratégie de communication sur les programmes d'éducation et d'information sur le monarque.
- Création de réseaux et d'outils d'adaptation aux changements climatiques qui tiennent compte des connaissances traditionnelles et locales, dont des outils d'évaluation des fonctions écosystémiques et des observations d'événements climatiques inhabituels.

Le Secrétariat a également facilité l'intégration du groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) : il a fourni des présentations décrivant la CCE et a participé, avec le CCPM et les Parties, à une réunion avec les membres du groupe de spécialistes des CET pour faciliter leur participation aux activités de la CCE.

Le Secrétariat a contribué au lancement des 21 nouveaux projets retenus dans le cadre du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). Les initiatives sont diverses, allant de la protection des pollinisateurs à la réduction des impacts de l'écoulement des eaux de pluie en milieu urbain, le reboisement, la conservation des fleuves et rivières et la réduction des déchets solides dans les écoles.

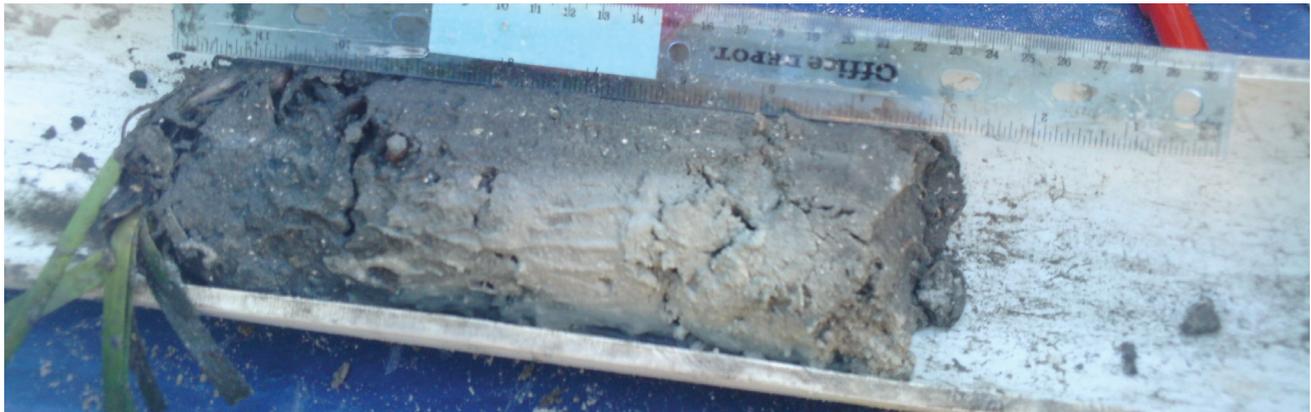
Conformément à une décision du Conseil, le Secrétariat a rendu public le dossier factuel relatif à la communication *Canyon de Sumidero II*, qui décrivait les impacts allégués sur la santé et l'environnement de l'exploitation d'une carrière dans une aire naturelle protégée dans le Chiapas. Le Secrétariat a également reçu quatre nouvelles communications (après deux ans où il n'y en avait eu aucune); finalisé un dossier factuel (*Terres humides de Manzanillo*, au sujet de l'impact de deux projets d'infrastructure gazière dans une importante terre humide du Mexique); et poursuivi ses activités de diffusion d'information sur le processus de communications sur les questions d'application.

Le Secrétariat s'est également efforcé de fournir de l'information plus opportune et plus utile sur les travaux de la CCE. Notre stratégie comprenait une utilisation proactive des médias sociaux pour mieux faire connaître la CCE. Le Secrétariat a en outre entrepris la rédaction d'une solide stratégie de communication pour 2016–2020, laquelle vise les trois objectifs suivants :

1. Améliorer la visibilité, la réputation et la pertinence de la CCE;
2. Mieux faire connaître la CCE à l'échelle régionale et à l'étranger;
3. Faciliter la collaboration entre les trois organes constitutifs de la CCE.

Les sections qui suivent fournissent un aperçu plus détaillé des progrès réalisés à ce jour relativement au Plan opérationnel bisannuel en cours et à d'autres activités et initiatives de la CCE.

Avancement du Plan opérationnel pour 2015 et 2016



Projets

La période comprise entre l'été 2015 et l'été 2016 a marqué le début des activités prévues dans le Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016. Les seize projets inclus dans le Plan constituent la première série de mesures à l'appui des priorités stratégiques et des thèmes transversaux définis dans le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020.

Les projets trilatéraux de la CCE portent sur des enjeux émergents et vont dans le sens des mesures nationales prises par les trois pays et des engagements internationaux, incluant en ce qui a trait aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Ils fournissent également des solutions originales à des problèmes urgents et sont alignés sur les engagements régionaux et les initiatives concertées, comme l'ont demandé les dirigeants des trois pays lors du Sommet des leaders nord-américains en juin 2016.

Des progrès ont été faits en ce qui a trait à la mise en œuvre des initiatives régionales d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, à l'examen des questions relatives aux déchets alimentaires et organiques, et à l'adoption rapide d'une technologie innovatrice d'amélioration du rendement énergétique dans les installations industrielles. Nous avons également misé sur des initiatives scientifiques pour améliorer la conservation des écosystèmes et des espèces, et avons entrepris un processus d'intégration des connaissances écologiques traditionnelles aux travaux de la CCE, pour accroître la participation communautaire et faciliter la prise de mesures plus éclairées. Au cours des onze prochains mois, nous verrons les résultats de ces projets et jetterons les bases du Plan opérationnel pour 2017 et 2018.



Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements

En ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques, les travaux de la CCE portent sur des mesures de réduction des émissions de méthane, des façons de valoriser les puits de carbone écosystémiques, et la conformité aux normes applicables aux carburants à faibles émissions dans le secteur du transport maritime. Les travaux relatifs à l'adaptation aux changements climatiques portent sur l'établissement de systèmes de surveillance syndromique et l'élaboration d'outils communautaires qui utilisent les connaissances traditionnelles et locales.

Nous avons lancé les premières analyses nord-américaines relativement aux déchets alimentaires. Le but est de promouvoir la réduction et la récupération des déchets alimentaires dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel de l'Amérique du Nord, et de réduire les quantités de déchets organiques – incluant les déchets alimentaires envoyés dans des sites d'enfouissement – et les émissions de méthane qui y sont associées.

Nous peaufinons les modèles scientifiques en vue de quantifier le potentiel d'atténuation dans les écosystèmes forestiers et côtiers. Pour ce faire, nous examinons les méthodes de gestion forestière, l'importance du carbone stocké dans les produits ligneux récoltés, la quantité de carbone stocké dans les herbiers marins et les mécanismes commerciaux qui favorisent la prise de mesures d'atténuation à l'échelle des écosystèmes.

Nous nous appuyons sur nos travaux antérieurs pour aider le Mexique à créer une zone de contrôle des émissions (ZCE) similaire à celles du Canada et des États-Unis, qui incluaient des analyses des avantages pour la santé, l'environnement et l'économie associés à la création d'une ZCE. D'autres activités visent à communiquer les résultats de ces analyses; à évaluer les autres besoins en matière d'information et de capacités, y compris pour garantir la conformité aux normes de l'Organisation maritime internationale sur la teneur en soufre des carburants et à d'autres normes applicables aux carburants; et à élaborer une stratégie et un calendrier de création d'une ZCE mexicaine.

Au cours de la dernière année, nous avons entrepris l'instauration ou l'amélioration de systèmes de surveillance en temps réel des effets sur la santé des épisodes de chaleur extrême dans trois villes pilotes à savoir Ottawa, Detroit et Hermosillo.

Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, nous intégrons pour la première fois les collectivités à la création de réseaux et d'outils, incluant des outils qui permettent d'évaluer les fonctions écosystémiques, facilitent la communication d'observations sur des espèces sauvages inhabituelles, les phénomènes environnementaux et les événements climatiques, et améliorent la résilience écologique et socioéconomique dans les aires marines protégées et autour de celles-ci.



Travaux antérieurs sur les changements climatiques :

Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord – Méthodes recommandées

Le portail nord-américain sur les polluants ayant des effets sur le climat, qui fournit les données des inventaires nationaux et infranationaux sur les gaz à effet de serre (GES) et les polluants à courte durée de vie ayant des effets sur le climat (*continu*).

Première série de cartes des marais salés, mangroves et herbiers, qui facilitent la quantification du carbone bleu côtier (2014).

Évaluation de la comparabilité des inventaires nord-américains des émissions de gaz à effet de serre et de carbone noir (2012).

Sur la voie du développement durable : Réduction des émissions de gaz à effet de serre découlant du transport de marchandises en Amérique du Nord, rapport de 2011 rédigé en vertu de l'article 13 et portant sur les politiques et les investissements qui permettent le mieux de réduire les émissions de GES attribuables au transport de marchandises.

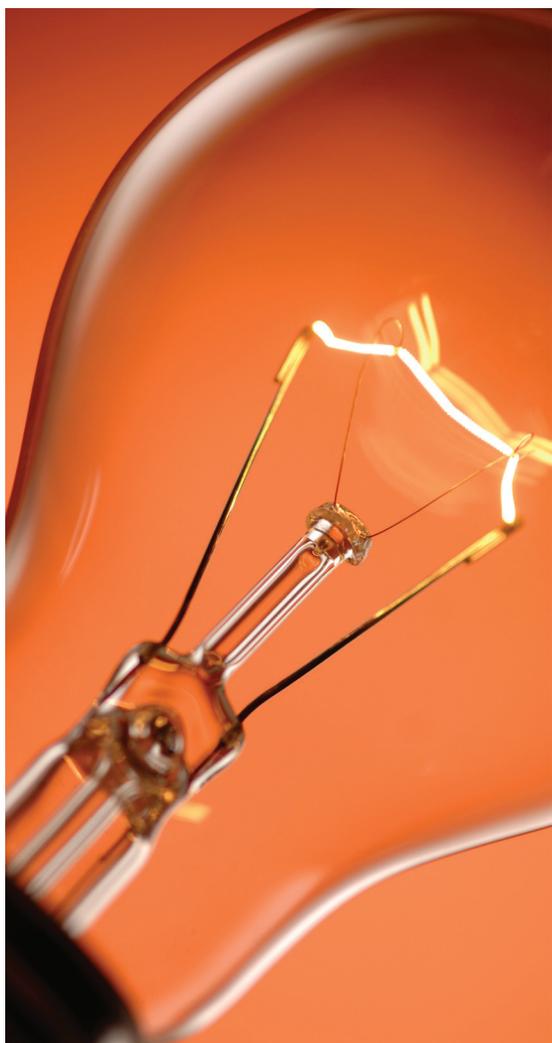
Croissance verte

La CCE fait la promotion de la croissance verte partout en Amérique du Nord en encourageant l'harmonisation des méthodes de gestion énergétique dans le secteur privé; l'adoption de stratégies de commerce durable de certaines espèces visées à l'Annexe II de la CITES; et la gestion rationnelle des produits chimiques.

Au cours de la dernière année, neuf entreprises nord-américaines ont suivi une formation de la CCE en vue de l'obtention de la certification ISO 50001 et Superior Energy Performance® pour 19 de leurs installations industrielles. Leurs efforts permettront d'accroître la compétitivité, de réduire les coûts énergétiques et de protéger l'environnement.

La CCE fait la promotion du commerce légal, durable et traçable de certaines espèces de requins, de perroquets, de tarentules, de tortues et d'essences de bois visées par l'Annexe II de la CITES en améliorant la collaboration régionale et l'échange d'information, et avec l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action.

Nous contribuons également à l'amélioration des connaissances sur la migration dans l'environnement et l'organisme humain de substances chimiques présentes dans des produits manufacturés, ainsi qu'à l'alignement des statistiques sur le commerce du mercure en Amérique du Nord, dans le contexte de la Convention de Minamata, qui vise à réduire la pollution par le mercure en minimisant l'offre et la demande de mercure.



Travaux antérieurs sur la croissance verte :

Information relative à la chaîne d'approvisionnement de seize nouveaux agents ignifugeants utilisés dans des produits manufacturés pour mieux comprendre leur impact potentiel sur la santé (2014).

Gestion écologiquement rationnelle des batteries au plomb usées en Amérique du Nord : Lignes directrices techniques (2016) et **Gestion écologiquement rationnelle des batteries en fin de cycle de vie provenant de véhicules à propulsion électrique en Amérique du Nord** (2015).

Les travaux de longue date sur les polluants et la gestion rationnelle des produits chimiques ont résulté en une réduction importante de l'utilisation des BPC, du mercure, du chlordane, du lindane et autres hexachlorocyclohexanes, et des dioxines et furannes, de même qu'à l'élimination de l'utilisation du DDT au Mexique.

Le rapport et le site Web **À l'heure des comptes**, où le public a accès aux données sur la pollution industrielle déclarées aux Registres sur les rejets et transferts de polluants (RRTP) de l'Amérique du Nord (*continu*).

Plusieurs initiatives sur le bâtiment écologique, notamment la conservation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, du rapport de 2008 rédigé conformément en vertu de l'article 13, intitulé **Bâtiment écologique en Amérique du Nord : Débouchés et défis**, jusqu'au projet de 2013-2014 sur l'amélioration des connaissances du processus de conception et de réalisation intégrées de bâtiments écologiques.

Collectivités et écosystèmes durables

La CCE prend des mesures actives pour inclure les collectivités locales dans ses activités, projets pilotes et programmes de communication sur la conservation des écosystèmes et des espèces, afin d'accroître leur résilience face aux changements climatiques et à d'autres facteurs de stress.

Au cours de la dernière année, nous avons entrepris la coordination de mesures trilatérales de conservation le long de la voie migratoire d'espèces d'oiseaux de rivage en déclin, notamment l'établissement d'un réseau communautaire pour faciliter l'échange des connaissances et des pratiques exemplaires, l'obtention de financement et l'augmentation du nombre de membres, ainsi que la sensibilisation aux mesures de conservation.

La connectivité des voies migratoires a été au cœur de travaux amorcés cette année à l'appui des activités du Groupe de travail de haut niveau sur la conservation du phénomène de migration du monarque, créé lors du Sommet des leaders nord-américains en 2014. Le but est d'encourager les collectivités, les propriétaires fonciers, les agriculteurs, ainsi que les autorités régionales et locales à participer à la conservation du monarque le long du parcours migratoire du papillon emblématique et à chercher des solutions à la perte et à la dégradation de l'habitat. Les résultats incluront un recueil d'informations sur la conservation du monarque et une stratégie de communication trilatérale. Ces travaux s'appuient sur des travaux antérieurs de la CCE, dont l'élaboration d'un *Plan nord-américain de conservation du monarque*.

L'implantation au Canada et au Mexique du réseau *Local Environmental Observer* (LEO, réseau d'observateurs locaux de l'environnement), basé en Alaska, accroît la capacité des collectivités d'échanger leurs observations locales sur l'environnement et les connaissances écologiques traditionnelles



Travaux antérieurs relatifs aux collectivités et écosystèmes durables

Quatre ans de travaux concertés dans la région Big Bend-Río Bravo pour améliorer les connaissances et les capacités dans le domaine de la conservation (2011–2014).

Projets de réduction des contaminants atmosphériques à l'intérieur, menés en collaboration avec les populations autochtones de l'Alaska; les projets ont permis d'améliorer les résultats sur la santé des enfants (2014).

Création de l'Alliance des prairies d'Amérique du Nord visant à protéger les prairies et aider les éleveurs, et financement de projets pilotes sur des ranchs privés afin de préserver les prairies indigènes (2010–2014).

Plus de quinze ans de travaux concertés sur les aires de marines protégées.

(CET) sur des espèces sauvages, des phénomènes environnementaux et des événements climatiques inusités partout en Amérique du Nord. Le réseau sert en outre de modèle pour d'autres initiatives internationales, comme le *Circumpolar Local Environmental Observer Network* (CLEO, réseau circumpolaire d'observateurs locaux de l'environnement), créé sous l'égide du Conseil de l'Arctique.

Pour la première fois, la CCE utilise l'analyse des fonctions écosystémiques et les connaissances écologiques traditionnelles pour renforcer la participation et le soutien communautaires pour des mesures plus pertinentes, grâce à l'utilisation d'outils adaptés localement pour favoriser la résilience communautaire et l'adaptation aux changements climatiques.

En nous appuyant sur les travaux de longue date menés par la CCE dans les aires marines protégées (AMP), nous avons lancé un nouveau projet de collaboration dans des paysages marins communs afin d'examiner les menaces communes qui pèsent sur les espèces et les écosystèmes. Ces travaux facilitent la gestion efficace des AMP—dans le but d'accroître la résilience écologique et socioéconomique dans un contexte de changements climatiques—en aidant les gestionnaires d'AMP à prioriser leurs actions en fonction d'évaluations rapides et comparables de la vulnérabilité.



PNAACE

Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

En juillet 2015, le Conseil a approuvé la troisième série d'un programme de subventions sur deux ans qui soutient l'action environnementale à l'échelon communautaire, allouant 1,32 million \$CAN du budget de la CCE au Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE).

En janvier 2016, 21 projets ont obtenu une aide financière dans le cadre du PNAACE. Ces projets, qui couvrent les écorégions de l'Amérique du Nord et se dérouleront au cours des deux prochaines années, porteront sur diverses questions environnementales, comme la protection des pollinisateurs, la surveillance de la qualité de l'eau et la réduction des impacts du ruissellement des eaux de pluie en milieu urbain, le reboisement, la conservation des fleuves et rivières et la réduction des déchets dans les écoles.

Les projets retenus reflètent les objectifs stratégiques du Conseil, à savoir appuyer les initiatives environnementales modèles qui aident à créer des partenariats durables aux niveaux communautaire, local et régional. Ils incluent une participation active de la population locale et visent l'obtention de résultats mesurables pendant la période couverte par le financement du PNAACE, soit deux ans.

Soutien au Comité consultatif public mixte (CCPM) et au Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles

Le Secrétariat a continué d'apporter son soutien au CCPM et au Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET), pour faciliter une meilleure intégration des spécialistes des CET aux activités de la CCE. Une première réunion a été organisée entre les membres du CCPM et le Le Secrétariat a continué d'apporter son soutien au CCPM et au Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET), pour faciliter une meilleure intégration des spécialistes des CET aux activités de la CCE. Une première réunion a été organisée entre les membres du CCPM et le Groupe de spécialistes des CET dans le cadre de la session du Conseil tenue à Boston en juillet 2015, puis, en novembre 2015, les deux groupes ont pris part à une conférence téléphonique et enfin, en mars 2016, les spécialistes des CET, les membres du CCPM qui agissaient comme groupe de liaison pour la participation des spécialistes des CET, ainsi que des représentants du Conseil et des membres du personnel du Secrétariat se sont réunis en personne à Mexico.

Tous ces dialogues devraient produire les résultats suivants avant la fin de l'année en cours : projet de principes directeurs pour aider à définir les relations avec le Groupe de spécialistes des CET et sa contribution, et lignes directrices pour l'intégration des CET aux activités à venir de la CCE. On poursuivra par ailleurs le dialogue sur des initiatives trilatérales sur les CET qui pourraient être lancées en 2017.

Communications sur les questions d'application (SEM)

L'Unité des communications sur les questions d'application (SEM, selon l'acronyme anglais) poursuit la mise en œuvre des pratiques exemplaires qui ont permis de rendre le processus de communications plus transparent, plus opportun et plus efficace. Le Secrétariat a donné suite de façon diligente aux précédentes déclarations ministérielles du Conseil concernant la modernisation du processus et la préparation de décisions et de dossiers factuels plus accessibles. Par exemple, les récents dossiers factuels incluent plus de graphiques, de sommaires, de tableaux et de photos, et sont rédigés dans un style moins juridique.

Le Secrétariat demeure d'avis que le processus de communications joue un rôle important non seulement dans la promotion de la participation du public et de la transparence, mais aussi dans l'amélioration de l'environnement, le renforcement des lois et règlements environnementaux, et une meilleure compréhension des questions environnementales complexes par le public. Par exemple :

- La qualité de l'eau du lac Chapala s'est considérablement améliorée depuis la publication du dossier factuel de la CCE en 2013, qui a donné lieu à un renforcement des mesures d'application de la loi et à la construction d'une infrastructure environnementale.
- Le dossier factuel relatif à la communication *Technoparc de Montréal*, rendu public en 2013, continue de servir d'outil aux autorités canadiennes dans le nettoyage des propriétés à proximité du fleuve Saint-Laurent.
- Le dossier factuel relatif à la communication *Canyon de Sumidero*, rendu public en 2015, établit un cadre pour la poursuite du dialogue entre la population locale, l'exploitant de la carrière de calcaire et les représentants des Parties au sujet de futures opérations de la carrière.
- Même dans les cas où on a mis fin à l'examen d'une communication et où un dossier factuel n'a pas été constitué, l'auteur d'une communication et le public reçoivent plus d'information et suscitent un plus grand intérêt qu'auparavant dans le cadre du processus. Par exemple, à la suite de la récente communication intitulée *Injections souterraines d'eaux usées municipales*, les États-Unis ont présenté une réponse détaillée sur la question et le Secrétariat a produit deux décisions distinctes.

L'Unité des communications sur les questions d'application a également poursuivi ses efforts de sensibilisation au



Canada, au Mexique et aux États-Unis. Une courte vidéo animée qui présente le processus de communications sur la page Web de l'Unité est un outil essentiel à cet effet. La vidéo a reçu de bons commentaires de la part d'intervenants et de membres du public qui l'ont vue sur la page Web de l'Unité, YouTube ou via des moteurs de recherche.

Depuis la session du Conseil de 2015, le Secrétariat a reçu cinq nouvelles communications et finalisé deux dossiers factuels :

- **Forêt La Primavera** (SEM-15-001), déposée par deux particuliers du Mexique qui allèguent que le projet domiciliaire Santa Anita Hills cause la destruction d'une forêt de chênes rugueux, et mettent en question la légalité du changement d'affectation de cette forêt en secteur urbain afin de construire des résidences dans sa zone tampon. Le Secrétariat doit déterminer d'ici le 13 octobre 2016 s'il demandera une réponse au Mexique.
- **Gestion des déchets de téléviseurs analogiques** (SEM-15-002), déposée par plusieurs particuliers et ONG du Mexique qui allèguent que, malgré le fait que des millions de téléviseurs sont éliminés à la suite du virage vers la télédiffusion numérique, le plan de gestion exigé par la loi mexicaine n'est pas mis en œuvre. Le Secrétariat a reçu une réponse du Mexique le 30 mai 2016 et déterminera d'ici le 18 novembre 2016 s'il recommandera la constitution d'un dossier factuel.

- **Brûlage de déchets agricoles dans l'État de Sonora** (SEM-16-001), déposée par un particulier du Mexique, qui allègue que, chaque année, quelque 100 tonnes de déchets agricoles sont brûlés sur près de 13 000 hectares de terres agricoles dans la région de Caborca, dans l'État de Sonora. L'auteur de la communication soutient que cette activité engendre de la pollution après la récolte des asperges et contrevient aux normes environnementales du Mexique, incluant les lois sur la qualité de l'air et les changements climatiques. Le Mexique doit soumettre sa réponse à la communication d'ici le 5 septembre 2016.
- **Aqueduc Monterrey VI** (SEM-16-002), qui porte sur une allégation selon laquelle le Mexique omet d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement relativement au projet d'aqueduc Monterrey VI. L'auteur de la communication, un groupe mexicain qui a demandé l'anonymat, affirme que le transfert d'eau par canalisation du fleuve Pánuco, dans l'État de Veracruz, à la ville de Monterrey, dans l'État de Nuevo León, aura des impacts négatifs sur l'environnement à Nuevo León, à Veracruz, et dans les deux États intermédiaires, Tamaulipas et San Luis Potosí.
- **Injections souterraines d'eaux usées municipales** (SEM-15-003), dans laquelle l'auteur allègue que les États-Unis omettent d'assurer l'application efficace de la *Safe Drinking Water Act* (Loi sur la qualité de l'eau potable) relativement à l'omission des organismes de réglementation de délivrer des permis de puits d'injection souterraine pour les conduites d'égout utilisées pour transporter les eaux usées municipales. Le 15 juin 2016, après avoir reçu une réponse des États-Unis, le Secrétariat a décidé de ne pas recommander la préparation d'un dossier factuel puisqu'il n'y a aucune question fondamentale en suspens et que la question soulevée en est une d'interprétation juridique, ce qui ne justifie pas la constitution d'un dossier factuel. On a par conséquent mis fin au processus.

En décembre 2015, conformément à la décision du Conseil, le Secrétariat a rendu public le dossier factuel relatif à la communication **Canyon Sumidero II** (SEM 10-001). Il a en outre finalisé le dossier factuel relatif à la communication **Terres humides de Manzanillo** (SEM 09-002) et, au début du mois de juin, il l'a soumis au Conseil, qui décidera de le rendre public ou non.



Communications, sensibilisation et publications

Le Secrétariat travaille à mieux faire connaître la CCE et à asseoir sa réputation et sa pertinence en tant que chef de file de la coopération environnementale et de questions connexes en Amérique du Nord. Pour y parvenir, le Secrétariat veut intégrer une orientation stratégique pratique et cohérente à l'ensemble des communications, plans de sensibilisation et de publication, stratégies et outils de la Commission, de même qu'à ses activités et produits livrables.

Au cours de la dernière année, l'Unité des communications, de la sensibilisation et des publications a simplifié les processus et politiques de la CCE en matière de publications et d'information du public pour diffuser de l'information opportune, exacte et pertinente sur les travaux de la CCE. On a notamment adopté de nouveaux plans de communication et d'utilisation des médias sociaux pour le Conseil, le CCPM, les Programmes et le PNAACE dans le but de rejoindre un plus vaste public.

On a par ailleurs amélioré la collaboration entre les unités du Secrétariat pour optimiser l'opportunité, la pertinence et l'impact des communications. La vision, les valeurs et les résultats de la formation sur le leadership ont été intégrés au cadre institutionnel, un porte-parole pour les médias a été nommé et une politique concernant la sensibilisation a été adoptée.

Différents indicateurs clés illustrent l'efficacité de notre démarche proactive en matière de communications et de sensibilisation, comme l'augmentation de 31 % du nombre d'adeptes de notre page Facebook (6 166) et l'augmentation de 25 % du nombre de personnes qui nous suivent sur Twitter (2 373) par rapport à l'année précédente (en date de la fin juin 2016). L'augmentation de 90 % du nombre de téléchargements sur notre site Web au cours des trois premiers mois de 2016 par rapport à la même période en 2015 a coïncidé avec la publication de nouveaux rapports à la fin des projets menés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2013 et 2014.

Au cours des prochaines semaines, nous allons définir la Stratégie de communication de la CCE pour 2016 à 2020, dont les principaux objectifs sont les suivants: rehausser le profil de la CCE au niveau régional et international à l'appui des priorités stratégiques du Conseil pour 2015 à 2020 et de la contribution de la CCE au programme de développement mondial, comme les objectifs de développement durable de l'ONU et les mesures prises pour contrer les changements climatiques; et faciliter les relations de travail entre les trois organes constitutifs de la CCE, à savoir le Conseil, le CCPM et le Secrétariat.

Nos travaux

La CCE a pour mandat de traiter des priorités environnementales les plus pressantes en Amérique du Nord dans le cadre de son programme de travail concerté et de ses activités. La participation du public à ces efforts et l'examen des communications de citoyens qui ont trait à l'application des lois de l'environnement sont au cœur de sa démarche.

Outils en Vedette

Portail nord-américain sur les polluants ayant des effets sur le climat
Grâce à ce portail Web, les données provenant des inventaires d'émissions...

À l'heure des comptes en ligne
À l'heure des comptes en ligne est un site destiné à permettre aux utilisateurs de consulter les données...

Atlas environnemental de l'Amérique du Nord
L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord réunit des données cartographiques précises...

Changements climatiques

Écosystèmes

Application des lois

Économie verte

Polluants

Rapports indépendants

SEM
Communications sur les questions d'application

PNAACE
Programme de subventions

CCPM
Comité consultatif public mixte

Administration et finances

L'Unité de l'administration et des finances est trop souvent concentrée sur la production d'analyses et de rapports financiers, la gestion de la fluctuation des devises du Canada, des États-Unis et du Mexique et l'établissement du niveau annuel des excédents budgétaires.

Or, durant la dernière année, nous avons également orienté nos efforts sur le recrutement, le déménagement et l'intégration d'employés du Secrétariat. À cet égard, ce fut une année sous le signe du renouveau, marquée par l'arrivée de neuf nouveaux employés.

Il convient de souligner que cette période a vu une transition au poste de directeur exécutif, maintenant occupé par un Mexicain, après le mandat d'une représentante des États-Unis. Le Secrétariat a également recruté deux professionnels des États-Unis : un gestionnaire de programme et le directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application. Il a par conséquent fallu veiller à la réinstallation des employés et de leur famille.

Nous avons aussi embauché six employés locaux : un gestionnaire de programme, un coordonnateur de projet, un coordonnateur des ressources humaines, un commis à la paye, un développeur Web et un coordonnateur du CCPM.

Services de l'information et développement

Au cours de la dernière année, nos services de l'information ont effectué une mise à niveau de diverses technologies utilisées au quotidien par le Secrétariat et procédé à une importante restructuration du site Web de la CCE.

Le nouveau site Web est le fruit de deux ans de travail visant à intégrer l'information sur les activités des 20 dernières années à une nouvelle plateforme compatible avec les applications mobiles, basée sur les technologies à source ouverte comme le système de gestion de contenu Drupal et Solr, une plateforme de moteur de recherche. La réaction des utilisateurs, tant internes qu'externes, à la nouvelle structure a été positive et nous allons peaufiner le site au cours des prochains mois à partir des commentaires reçus.

Un système d'inscription en ligne personnalisé et rapide a été implanté pour l'inscription aux réunions de la CCE. Intégré directement à nos systèmes internes, il simplifie le processus d'inscription et contribue à une plus grande efficacité de notre Service des réunions.

Les serveurs internes du Secrétariat ont été mis à niveau durant la dernière année avec de nouveaux programmes et logiciels pour améliorer l'efficacité, la sécurité et les sauvegardes. Nous avons également actualisé notre logiciel de comptabilité, qui offre maintenant plus de fonctionnalités et des fonctions améliorées de production de rapports.

Tous les ordinateurs de bureau et portatifs du Secrétariat sont maintenant équipés de Windows 10 et de nouveaux disques durs à semi-conducteurs pour une performance, une compatibilité et une durabilité accrues.

Mesure du rendement

Le Secrétariat travaille sans relâche au renforcement de sa capacité de mesurer le rendement, en ce qui a trait tant aux projets qu'à l'organisation elle-même. À l'automne 2015, on a revu et finalisé les mesures de rendement, les objectifs et les périodes de déclaration des projets, en collaboration avec les comités directeurs des projets. On pourra en déterminer l'efficacité une fois les projets terminés (juin 2017).

En novembre 2015, le Secrétariat a aussi finalisé la liste des objectifs organisationnels et les mesures correspondantes pour toute l'organisation (CCPM, PNAACE, SEM, Communications et sensibilisation, Administration). On dispose désormais d'un système de suivi trimestriel du rendement des projets et de l'organisation. Ce système permet d'apporter les modifications nécessaires pour garantir que les objectifs de rendement sont atteints durant la période de deux ans.

On s'affaire par ailleurs à créer une grille pour le Plan opérationnel, afin d'aider à déterminer, à la fin du cycle, la mesure dans laquelle chaque initiative/projet a permis d'atteindre les objectifs stratégiques énoncés dans le Plan stratégique pour 2015 à 2020.

La mesure du rendement de la dernière année (au 30 juin 2016) a produit les données suivantes :

- 99,7 % : taux de participation active des représentants des trois Parties aux projets de la CCE.
- 82,8 % du budget total des projets a été dépensé durant la première année (contre 73,6 % pour la première année du PO de 2013 et 2014).
- 95,3 % : taux de satisfaction exprimé par les participants aux réunions de la CCE à l'égard du contenu et de l'animation (taux de réponse de 67,70 %).
- 100 % des activités ont été menées comme prévu et les sept projets financés par le PNAACE ont produit des résultats concrets.
- Le nombre de membres du public qui ont participé aux réunions de la CCE (en personne et via la webdiffusion) a augmenté de 1 281 (une augmentation de 67 % depuis juin 2015).
- Le site Web de la CCE a compté 115 560 nouveaux visiteurs et 585 nouvelles personnes se sont abonnées à Mailchimp (augmentation de 48 % des nouveaux abonnés). À lui seul, le concours de photo du Conseil a généré 9 855 vues au printemps 2016.
- La popularité de nos sites de médias sociaux a augmenté, avec 1 463 nouveaux abonnés à notre page Facebook (une augmentation de 31 %), 472 nouveaux abonnés sur Twitter (une augmentation de 25 %), et 143 nouveaux abonnés sur LinkedIn (une augmentation de 49 %).
- Les objectifs et les limites du processus de communications sur les questions d'application ont également été mieux communiqués dans le cadre de 17 réunions, ateliers, conférences et webinaires.

Élaboration du Plan opérationnel pour 2017 et 2018

Le Secrétariat de la CCE a planifié de nombreuses activités pour le deuxième semestre de 2016, entre autres, aider les Parties à préparer le Plan opérationnel pour 2017 et 2018 et participer à sa rédaction. Le Secrétariat entend veiller à une meilleure coordination entre lui et les Parties, à une participation plus active du CCPM dès le début, et à l'inclusion des membres du groupe de spécialistes des CET aux étapes de planification et de rédaction.

Le Secrétariat propose de lancer un processus de consultation et de collaboration dès l'automne 2016 pour s'assurer qu'on aura suffisamment de temps pour la réflexion, la discussion et la consultation. Pour le prochain plan opérationnel, le Secrétariat a suggéré qu'une plus grande attention soit accordée aux moyens d'améliorer la gestion du déroulement des projets et de garantir que les livrables sont fournis selon le calendrier établi.

Renseignements supplémentaires :



Commission de coopération environnementale

393, rue Saint Jacques Ouest, bureau 200

Montréal (Québec) Canada H2Y 1N9

Tél. : 514 350 4300; téléc. : 514 350 4314

Courriel : <info@cec.org> Site Web : <www.cec.org>